



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'Etat

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

18

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

AVRIL 2010

édito

Nouvelle formule, nouvelle pagination !

Le JDA ajuste sa formule et se présente sous forme de 12 pages afin de rendre compte de manière plus adaptée de la richesse de vos métiers et de vos missions.

Chaque Département dispose d'une double page et une nouvelle rubrique est créée : « factu en images », un retour en photo sur les événements marquants du mois écoulé, en fonction de l'actualité des Directions et Services. Parallèlement, nous avons réduit le nombre d'exemplaires mensuels imprimés pour l'ajuster au mieux à vos besoins.

À découvrir notamment dans ce numéro 18, les missions de deux nouvelles commissions : la Commission d'Indemnisation du Préjudice Économique et la Commission d'Insertion des Diplômés.

Sur le plan international, le Département des Relations Extérieures met en exergue la représentation de Monaco à la Conférence de Doha (CITES) ou la visite d'évaluation de trois jours en Principauté de l'ECRI.

Bonne lecture !

Votre avis sur cette nouvelle formule nous intéresse !

Prochain numéro : fin mai 2010

Zoom



Interview exclusive de S.E. M. Michel Roger sur *Monaco Info* (page 12)

Prise de fonctions de S.E. M. Michel Roger : retour en images



➤ 29 MARS 2010 :
AU PALAIS PRINCIER,
POUR LA PRESTATION DE SERMENT



➤ 29 MARS 2010 :
PREMIÈRE PHOTO OFFICIELLE AVEC
LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT



➤ 7 AVRIL 2010 :
À LA MAIRIE, POUR RENCONTRER
LES ÉLUS



➤ 7 AVRIL 2010 :
1^{re} SÉANCE PUBLIQUE
AU CONSEIL NATIONAL

missions

LA CULTURE : TRADITION SOUVERAINE ET PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT

Créée en 1966 par Ordonnance Souveraine, la Direction des Affaires Culturelles (DAC) a pour mission de promouvoir, d'encourager, d'accompagner et de participer aux activités culturelles de la Principauté.

Dirigée par Jean-Charles Curau assisté de Françoise Gomerding, la DAC est constituée de 6 collaborateurs et chepaute une équipe de 51 personnes réparties dans différentes structures. Elle est chargée de promouvoir le développement culturel en Principauté. À ce titre, elle encourage notamment les activités des associations et des artistes de Monaco.

Elle a également un rôle d'administration directe ou de tutelle administrative des institutions culturelles les plus importantes



Fort Antoine saison 2010. Spectacle « STONES » par la Cie Orta-Da

Elle veille à la conservation et la mise en valeur du patrimoine national (rénovation de la Villa Paloma) et assure la gestion des équipements culturels (Auditorium Rainier III, Théâtre des Variétés, Salle d'exposition du Quai Antoine 1^{er}, Théâtre du Fort Antoine, Salle du Panant).

Elle est le bras séculier de la Fondation Prince Pierre, qui chaque année remet trois prix : le Prix littéraire, le Prix de Composition Musicale et le Prix International d'Art Contemporain. En effet, l'organisation des activités de la Fondation, créée en 1966 par le Prince Rainier III en hommage à son Père, s'appuie sur la Direction des Affaires Culturelles. La DAC assure le secrétariat de la Fondation.

Élément identitaire majeur du développement des civilisations et fonction régaliennne des états, la culture a toujours été largement soutenue en Principauté. Ainsi, en 2010, quelque 5% du budget de l'État sont consacrés à la culture (en hausse de 8,5% par rapport à 2009).

Soulignant la tradition princière de mécénat culturel et d'accueil des arts et de la culture en Principauté, Marcel Pagnol a écrit « Ici les arts peuvent vivre encore à l'ombre de l'olivier sur le bord de la mer latine, là où l'autorité d'un Seul garde la liberté de tous ».

Ci-dessus : Orgue de l'Église St-Charles, où se déroulera le 5^e Festival International d'Orgue



Affiche des Journées Européennes du Patrimoine 2009 à Monaco



Jean-Charles Curau, Directeur de la DAC

telles que les Ballets et le Monaco Dance Forum, l'Opéra, l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, le Printemps des Arts, le Théâtre Princesse Grace ou les Archives Audiovisuelles, le Musée d'Anthropologie Préhistorique et le musée de la Chapelle de la Visitation. Par ailleurs, elle organise des événements tels que la Journée européenne du Patrimoine, le Forum des associations culturelles, le Fort Antoine dans la ville, le Festival d'Orgue et des expositions.

Le calendrier :

» 29 juin et 29 Août 2010 :

5^e Festival International d'Orgue - Eglise St-Charles

» 12 Juillet et 16 Août 2010 :

Théâtre et Arts de la Rue Fort Antoine et dans la ville

» 28 septembre 2010 : remise des Prix Littéraires, Musical et d'Art Contemporain de la Fondation Prince Pierre

» 10 octobre 2010 : 15^e Journée Européenne du Patrimoine

» 11 et 12 décembre 2010 : Forum des Associations Culturelles

sûreté publique

CRÉATION DU CORPS UNIQUE DES OFFICIERS : REMISE DES ÉPAULETTES DE COMMANDANT PRINCIPAL

Annoncés dans le JDA n°15, les évolutions de l'organisation de la Sûreté Publique se sont concrétisées récemment par la création du Corps unique des Officiers. Le 4 mars 2010, André Mullerberger, Directeur de la Sûreté Publique, remettait les épaulettes de tenue d'uniforme aux commandants principaux*, posant ainsi la première pierre de l'édifice du Corps unique des officiers, qui met un terme à la distinction séculaire entre la Tenue et le civil.



*De gauche à droite : Luc Hamel, Fabrizio Pranzani, Patrick Reynier, Pierre Lounois, Eric Lotard, Gilbert Garcia, Alain Van Den Corput, Philippe Brusseau, Alain Klaric et Rémy Le Juste. Jean-Marc Sili et Yves Subraud, absents sur la photo ont également reçu leurs insignes.



Animée par un souci d'équité, cette évolution majeure tend à revaloriser le Corps des officiers, non seulement en insufflant une plus grande mobilité en son sein, mais également en développant le champ des compétences des officiers. Ils seront, désormais, à même d'intervenir indistinctement dans des domaines qui, naguère, relevaient soit du civil, soit de la Tenue, selon une répartition des tâches trop parcellisée.

Grâce à cette universalisation des attributions d'officier, la Sûreté publique renforce et structure ses actions afin de proposer un service public encore plus performant.

l'actu en images

Du 26 au 31
mars 2010



La Fondation Prince Pierre au Salon du Livre de Paris (Stand Éditions du Rocher)

Du 12 au 14
mars 2010



Campagne de recrutement des Carabiniers au Salon de l'Étudiant et des Métiers à Paris.

Nominations

Éducation Nationale

Suite à la nomination de M. Claude Péri en qualité de Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, en décembre 2009 (cf. JDA, n° 15), de nouvelles affectations sont intervenues au sein d'établissements scolaires de la Principauté :

Enté à l'Éducation nationale en 1981,

M. Jean-Marc Deoriti-Castellini,
Proviseur-adjoint au lycée technique et hôtelier de Monte-Carlo a été nommé Proviseur-adjoint au lycée Albert I^{er}, à compter du 1^{er} janvier 2010.

M. Pierre Cellario, Principal-adjoint au Collège Charles III a été nommé Proviseur-adjoint au lycée technique et hôtelier de Monte-Carlo, à compter



Jean-Marc Deoriti-Castellini



Pierre Cellario



Cédric Bertrand

du 1^{er} janvier 2010. En septembre 1990, il avait intégré l'Éducation nationale au poste de Professeur d'Histoire géographique.

M. Cédric Bertrand, Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) au Collège Charles III

depuis septembre 1998, a été affecté au poste de Principal adjoint de cet établissement, à compter du 22 février 2010.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

missions

CIPE : SOUTIEN ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT AUX PROFESSIONNELS

Coordonnée par l'Administration des Domaines, la Commission d'Indemnisation du Préjudice Économique (CIPE) a pour objectif d'examiner les demandes d'indemnisation de professionnels situés à proximité immédiate de chantiers de l'État.

En 2008 et 2009, suite aux réflexions et discussions menées avec les professionnels de la rue de la Turbie en travaux, le Gouvernement Princier a décidé la création de la Commission d'Indemnisation du Préjudice Économique (CIPE) pour tout le territoire de la Principauté.

Opérationnelle depuis plusieurs mois, la Commission a pour mission de prendre en compte et évaluer l'impact des chantiers de l'État supérieurs à 3 mois sur l'activité économique des professionnels. Les travaux de modifications concernant la circulation générale sont



exclus de la procédure (plan de circulation, déviation des flux automobiles, suppression de lignes d'arrêt de bus, création d'une zone piétonne...).

Composée d'un représentant du Département des Finances et de l'Économie, du Département de l'Équipement, de l'Environnement

et de l'Urbanisme, de l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco et de l'Ordre des Experts-Comptables et des comptables agréés, la Commission examine les dossiers déposés par les commerçants et artisans. Un cadre strict et des conditions précises sont à remplir pour prétendre à une éventuelle indemnisation. Ainsi, le préjudice subi doit être actual et certain.

Réunie à plusieurs reprises, la Commission a déjà traité dix dossiers. **Quatre d'entre eux ont été retenus et les commerçants concernés ont été indemnisés**, après validation par le Conseil de Gouvernement. La procédure détaillée est disponible sur le site Internet du Gouvernement.

La création de cette Commission est une **démarche innovante et accueillie avec satisfaction par les professionnels.**

TABAC : CONSOMMATION EN BAISSÉ

Pus d'un an après la mise application de la loi sur le tabagisme passif, la Régie des Tabacs et Allumettes a enregistré pour l'année 2009 un recul des ventes de 5,76 % en volume et de 6,34 % en valeur passant de 15,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008 à 14,2 millions d'euros en 2009.

Outre les conséquences de l'application en Principauté de la loi contre le tabagisme passif et les actions de sensibilisation, d'autres facteurs sont venus confirmer cette tendance à la baisse comme la récession économique mondiale, les diverses hausses de prix et l'approvisionnement des consommateurs via des canaux alternatifs comme les achats transfrontaliers.

BUDGET PRIMITIF 2011 : DÉPART DU « MARATHON » POUR LA DIRECTION DU BUDGET ET DU TRÉSOR

Un véritable « marathon budgétaire » vient de s'engager pour les équipes de la Direction du Budget et du Trésor, responsable de l'élaboration du Budget de l'État.

La Division « Budget » de la Direction vient de débuter une période de six mois intenses pour l'établissement du Budget Primitif 2011. Un calendrier et un parcours précis jalonnent ce « marathon » pour déterminer notamment le budget des services administratifs.

Au mois d'avril 2010, la Division a examiné, compilé, analysé les recettes et a déterminé l'enveloppe maximale des dépenses ordinaires.

Au mois de mai, les Directions et Services rencontreront la Direction du Budget et du Trésor afin de formuler leurs propositions de dépenses pour l'année à venir. **Ainsi, près de 60**

entités passeront leur « grand oral » pour défendre leurs propositions de frais de fonctionnement et leurs programmes (projets spécifiques à durée limitée).

Le mois de juin sera consacré aux discussions entre la Direction du Budget, les Départements et le Secrétaire Général du Ministère d'État concernant les propositions des entités.

En juillet, les grands équilibres généraux, les arbitrages budgétaires et les programmes seront discutés puis arrêtés par délibération du Conseil de Gouvernement.

Fin septembre 2010, le projet de Budget Primitif 2011 sera déposé au



Conseil National qui se prononcera sur la loi de Budget en décembre, après des séances de questions / réponses avec le Gouvernement.

Pour les équipes du Budget et du Trésor, ce marathon est l'opportunité privilégiée de rencontrer chaque entité de l'Administration et de découvrir en amont ses projets et ceux de la Principauté.

Des instants intéressants et d'exception en perspective !

Repères Budget de l'État

Recettes : revenus du Domaine de l'État (Logements, Parkings...), recettes des services administratifs (Stade, service de la Circulation...) et produits des contributions (TVA, ISB...)

Dépenses : dépenses de fonctionnement des services, dépenses d'interventions publiques (subventions, politiques publiques, manifestations culturelles et sportives...) et les dépenses d'équipement (Grand travaux) et d'investissement.

initiative

NOUVEAU : LE BULLETIN DE L'ÉCONOMIE INVESTIT "LA TOILE"

Chaque trimestre, le bulletin de l'économie présente les chiffres-clés de l'activité en Principauté. Depuis peu, il est accessible sur internet*.

La Division des Statistiques et des Études Économiques de la Direction de l'Expansion Économique collecte les chiffres-clés auprès des entités concernées pour établir le bulletin trimestriel. Ces données sont ensuite traitées, mises en forme et publiées sous forme de bulletin. Elles concernent les secteurs du tourisme, de l'immobilier, des transports, du commerce extérieur, de la consommation, des finances et de l'emploi.

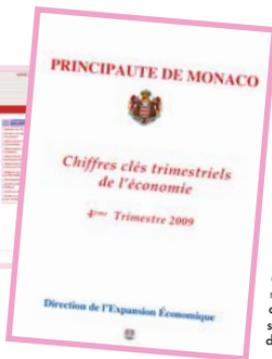
Pratique, précis et synthétique, le bulletin donne une vision rapide des principaux indicateurs de l'économie monégasque.



Ci-contre : Le bulletin du 4^e trimestre 2009

Les chiffres présentés sont cumulés et comparés à la même période de l'année précédente. Des commentaires pour chaque secteur soulignent et expliquent les faits marquants du trimestre étudié.

Le bulletin permet un suivi de l'évolution des données et met en exergue trimestriellement



les tendances économiques, sans attendre que l'année soit écoulée. Edité depuis plusieurs années, le bulletin est désormais accessible sur le site Internet du Gouvernement, rubrique dossiers / rapports et statistiques. Vous y retrouverez les bulletins trimestriels de l'année 2009. Le prochain bulletin de l'économie concernant les chiffres du premier trimestre 2010 sera publié au début du mois de juin.

*www.gouv.mc, rubrique dossiers / rapports et statistiques

Signature des accords CRT / DTC



26 mars 2010 : Signature de la Convention de partenariat DTC / CRT

La Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco (DTC), représentée par M. Michel Bouquier, Délégué général au Tourisme et le Comité Régional du Tourisme Riviera Côte d'Azur (CRT), représenté par M. Alain Gumiël, Président du CRT Riviera Côte d'Azur ont signé une convention de partenariat, le 26 mars 2010 à Monaco.

Cette signature s'est tenue en présence de M^{me} Sophie Thévenaux, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie et M. Dominique Charpentier, Directeur général du CRT.

Ce protocole d'accord marque le coup d'envoi officiel d'une grande enquête annuelle de satisfaction menée auprès des touristes de Monaco.

LES STATISTIQUES EN LIGNE !

Retrouvez sur Internet les statistiques editées par la Direction de l'Expansion Économique. Elles sont disponibles sur le Portail du Gouvernement, rubrique Dossiers / rapports et statistiques, notamment le "Monaco en chiffres 2009".



initiative

COMMISSION D'INSERTION DES DIPLÔMÉS : OUVRIR DAVANTAGE LES PORTES DU SECTEUR PRIVÉ

Créée en février 2010, la **Commission d'Insertion des Diplômés s'adresse aux jeunes diplômés (monégasques et résidents)**. Elle répond aux souhaits de S.A.S. le Prince Souverain de conserver la richesse intellectuelle en Principauté, en offrant et en favorisant d'une part, des perspectives d'avenir et d'opportunités de travail dans le secteur privé et d'autre part, en soutenant le retour à Monaco des jeunes diplômés expatriés.

Créée au sein du Département des Affaires Sociales et de la Santé, et animée par M^{me} Maryse Battaglia et Christine Soriano, la **cellule exécutive a pour mission d'accompagner les jeunes diplômés et de mettre en place des ponts avec les entreprises pour favoriser leurs accès aux emplois qualifiés.**

Une **étude prospective auprès des plus grandes entreprises** sera menée par M^{me} Maryse Battaglia pour définir, identifier et anticiper leurs besoins à court, moyen et long

terme. Des partenariats pérennes pourront alors être mis en place dans le cadre de protocoles d'accord. Un courrier vient d'être envoyé aux principales entreprises par M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, afin de présenter le dispositif et introduire les missions de la cellule.

Les jeunes diplômés intéressés par ce nouveau dispositif seront reçus par les deux responsables de la cellule. **Des rendez-vous permettront d'orienter et d'accompagner les diplômés dans leur démarche active** pour mettre en adéquation les profils existants avec ceux recherchés par les entreprises.

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est également intégrée à ce dispositif puisqu'elle entrera en contact avec les jeunes diplômés pour leur présenter cette initiative innovante.



Maryse Battaglia et Christine Soriano

La cellule exécutive travaille de manière étroite et complémentaire avec le Service de l'Emploi.

Cette initiative répond à un réel besoin puisqu'une dizaine de jeunes étudiants se sont déjà mani-

festés, avant toute information et de manière spontanée auprès de la cellule exécutive.

Contacts :
Maryse Battaglia: 98.98.4797
Christine Soriano: 98.98.4744

SERVICE DE L'EMPLOI : ORIENTER ET FORMER LES FUTURS ACTIFS DE LA PLACE FINANCIÈRE MONÉGASQUE



Fort du succès des années précédentes, le Service de l'Emploi organise le 5 mai prochain, la 4^e rencontre des métiers de la Banque et de la Finance, en partenariat avec l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) et l'Institut Bancaire de Formation (IBF).

Destinée aux jeunes de moins de 26 ans, la **journée « portes ouvertes » se tiendra le 5 mai 2010 de 10h à 18h30 au Novotel de Monte-Carlo**. Elle permet la découverte du **Diplôme Européen d'Études Supérieures de Banque « option**

Place Bancaire Monégasque » (DEES), de niveau Bac + 3. Lors de cette journée, les jeunes intéressés pourront également se renseigner auprès des professionnels et Institutionnels, poser leurs questions sur les débouchés et les carrières, et retirer un dossier pour le DEES - session septembre 2010. Chaque année, une quinzaine d'étudiants est sélectionnée pour suivre cette formation.

Créé en 2006, à l'initiative du Service de l'Emploi et les professionnels de la Principauté, ce diplôme répond aux **spécificités de la place financière monégasque** (environnement monégasque, Institutions, économie, déontologie, clientèle, législation). Le programme pédagogique de qualité est façonné sur-mesure. Il évolue chaque année pour répondre aux remarques et observations des professionnels.

La formation théorique se déroule à l'Institut Bancaire de Formation (IBF) à Nice et les cours spécifiques sont

dispensés à Monaco par des professionnels de la Principauté. La formation d'une année se prépare en alternance (2 jours à l'IBF et 3 jours en entreprise avec un contrat d'apprentissage rémunéré). Les frais de scolarité de l'IBF sont pris en charge par l'entreprise et/ou le Gouvernement.

Fruit d'une réflexion et collaboration étroites entre le Service de l'Emploi et les professionnels, ce diplôme répond aux besoins concrets du marché du travail en Principauté et offre de réelles opportunités de postes. Ainsi, sur les deux premières promotions, près de 8 étudiants sur 10 sont actuellement en poste au sein de banques ou établissements de gestion de Monaco.

Informations :
Service de l'Emploi : 98.98.19.86

missions

LE CENTRE DE COORDINATION PRÉNATALE : LA RÉFÉRENCE POUR LA FEMME ENCEINTE ET SA FAMILLE

Le Centre de Coordination Prénatale (CCP) rattaché au pôle mère-enfant du Centre Hospitalier Princesse Grace a été créé en septembre 2009, suite à la Loi n° 1.359 du 20 avril 2009. Il apporte informations et soutien à la femme enceinte et à sa famille.

Piloté par le Professeur Alain Treisser, chef du Service de gynécologie-obstétrique, le CCP a pour mission d'accompagner, d'informer, de soutenir et d'orienter la femme enceinte et sa famille au cours de la période prénatale et jusqu'à la naissance de l'enfant.

La femme enceinte et son entourage familial se posent beaucoup de questions d'ordre social, psychologique et médical. Le CCP est, pour ces futurs parents, un point d'ancrage qui contribue aux actions de prévention médico-sociale du couple et/ou de la famille. Il assure la coordination avec les différentes structures et organismes répondant aux besoins exprimés (assistante sociale, droits administratifs, aides matérielles et mécanisme de soutien aux enfants handicapés en liaison avec l'Office de Protection Sociale, un suivi à domicile par une sage-femme pour une maman devant rester au repos pendant la grossesse ou après la naissance pour le suivi des soins, une psychologue...).



Cette structure organise au 4^e mois de la grossesse un entretien prénatal individuel ou en couple pour informer sur le parcours de suivi de la grossesse et identifier d'éventuelles vulnérabilités psychologiques ou sociales.

Le CCP prend en charge le suivi du diagnostic anténatal et apporte aide et soutien en cas de deuil prénatal ou en cas de naissance d'un enfant handicapé. C'est, également au sein de ce Centre que peuvent se réaliser, dans le cadre de la loi précitée, l'interruption médicale de grossesse (IMG).

Depuis le mois de janvier 2010, le CCP dispose d'un bureau dédié au CHPG, facilitant et renforçant ses missions.

Au quotidien, il est organisé avec la présence d'une sage-femme et d'une secrétaire en lien avec les médecins du pôle mère-enfant, les organismes sociaux, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et les hôpitaux du pays voisin. Depuis sa création, le Centre de Coordination Prénatale est devenu le point de référence de la femme enceinte et de sa famille. En 2009, le nombre de naissances au CHPG s'élevait à 1.011.

Informations :
Centre de Coordination Prénatale : 9798.83.02 / ccp@chpg.mc

l'actu en images

4 mars 2010
La Condamine



Inauguration de "A Gietidine" par SAS. Le Prince Souverain

15 avril 2010
Monacoville



Rencontre de M. le Conseiller de Gouvernement Stéphane Valeri, avec les représentants de l'Union des Syndicats de Monaco et de la Fédération Patronale Monégasque, lors de deux réunions distinctes, pour relancer le dialogue social en Principauté.



missions

MOBILITÉ : LE CIGM, SPÉCIALISTE DE NOTRE SÉCURITÉ ET SÉRÉNITÉ AU QUOTIDIEN

Section du Service des Titres de Circulation, le Centre Intégré de Gestion de la Mobilité (CIGM), créé en 2004, est l'entité qui a succédé au Centre de Régulation du Trafic (1993). Doté de compétences et responsabilités élargies, le CIGM a pour mission de fédérer, optimiser et anticiper les différents aspects liés aux déplacements.

Les missions du CIGM s'appuient sur l'expertise de ses équipes, la haute-technologie de ses outils, le travail conjugué avec d'autres entités de l'État (Direction de l'Aménagement Urbain, Direction de la Prospective,

de l'Urbanisme et de la Mobilité, la Sécurité Publique, les Pompiers...) et les compétences des autres sections du Service (immatriculations, sécurité et transport routiers,...).

Le Centre est composé de 22 personnes qui œuvrent au sein de trois cellules, deux opérationnelles et une de réflexion :

- La Cellule Exploitation, dont les fonctions sont les plus évidentes, a en charge la gestion en temps réel des déplacements en Principauté. Elle a pour objectif de fluidifier et optimiser la circulation routière et garantir le cheminement des piétons. Elle fonctionne 24h/24 et



Cellule exploitation : salle de contrôle et de régulation du trafic

365 jours par an. Elle gère les carrefours à feux tricolores et les informations en temps réel affichées sur des panneaux en Principauté et en France. Elle exploite également les parcours piétonniers (escaliers mécaniques) et les zones semi-piétonnes) et assure la sécurité des tunnels routiers. Chaque information est relayée en temps réel sur le site Internet créé en interne : www.infotrafic.mc

- La Cellule de Maîtrise de l'espace public traite les problématiques liées à l'utilisation de la voie publique (chaussées et trottoirs), à l'organisation des transports et des livraisons (chantiers, déménage-

ments...) ou à la planification des travaux. Chaque dossier fait l'objet d'une autorisation d'occupation du domaine public et, au final, un itinéraire ou un plan de circulation spécifiques sont élaborés par la Cellule.

- La Cellule d'Ingénierie des déplacements est celle qui prépare l'avenir. Elle est l'entité de réflexion qui anticipe et propose des solutions d'optimisation des déplacements à court et moyen terme pour la Principauté. Elle assure le lien entre la volonté du Gouvernement Princier de promouvoir les transports collectifs et les modes de déplacements alternatifs avec les spécificités du territoire. →



Elaboration d'itinéraire par la Cellule Maîtrise de l'espace public

à la découverte de nos métiers

STÉPHANE RAYNAUD, CHEF CONTRÔLEUR DU TRAFIC AÉRIEN

Contrôleur du trafic aérien au Service de l'Aviation Civile pendant 17 ans, Stéphane Raynaud est, depuis le 1er octobre 2009, Chef Contrôleur du trafic aérien.

Infrastructure inattendue située en zone urbaine, l'Héliport de Monaco est le lieu de toutes les précautions depuis sa création. Il accueille des vols de différents types : navettes commerciales avec l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, vols privés, vols « école » de l'aéroclub local, vols militaires et sanitaires.

Une équipe de 8 contrôleurs du trafic, encadrée par Stéphane Raynaud, assure le contrôle de l'Héliport et la sécurité des passagers et personnels.

Titulaire d'un baccalauréat littéraire, rien ne le des-

tinait à devenir Contrôleur aérien, si ce n'est sa passion pour l'aéronautique.

Entré dans l'Aviation Civile à Monaco en 1991 en qualité de Contrôleur, il a été formé sur le terrain par les équipes en place et a validé au fil des années ses expériences par des examens réglementaires.

Ses missions principales de Chef Contrôleur sont d'assurer la disponibilité du service, garantir la sécurité des vols, veiller au respect des consignes et procédures et au maintien des compétences de son équipe par des formations régulières. Il élabore le planning de son équipe et participe au tour de service, si nécessaire. Stéphane Raynaud



Stéphane Raynaud

précise que le métier de Contrôleur du trafic aérien exige des qualités étendues : polyvalence, confiance en l'équipe, rigueur, concentration, anticipation, gestion des situations tendues, grande disponibilité et connaissances théoriques sans cesse renouvelées. Des qualités nécessaires pour assurer les missions, notamment en période de trafic intense : le Grand Prix de Formule 1 a généré jusqu'à 1.300 mouvements sur six jours l'an passé.

Repères

- 8 Contrôleurs du trafic aérien (travaillent par équipe de 2).
- 365 jours par an, de 7h à 22h.
- 30.000 mouvements en 2009, soit 82 par jour.

- Dimensions de l'héliport : 177 m de long et 23 m de large.
- 8 aires de mouvement et stationnement.
- 1.253 mouvements dans la journée record du dimanche pendant le Grand Prix de Formule 1 de 1998.

La réflexion porte également sur l'optimisation des déplacements, l'évolution du système de transport et la mise à disposition des données concernant les déplacements. Les propositions prennent en compte l'étude à l'échelle d'un site, d'un quartier, du territoire et même au-delà. Les projets soumis sont modélisés en 3D afin de permettre aux décideurs une meilleure perception des changements et améliorations.



Cellule Ingénierie : optimiser les déplacements à venir

Repères CIGM

- Cellule exploitation :**
- 108.000 véhicules entrent et sortent quotidiennement en Principauté (dont 43.000 à Fontvieille)
 - 27 carefours à feux dont 2 en France gérés
 - 130 capteurs sur la chaussée permettent de disposer de données en temps réel
 - 27 panneaux à message variable gérés
 - 5 panneaux à message variable en cours de déploiement en France
 - Site internet : www.infotrafic.mc

- Cellule de maîtrise de l'espace public :**
- Gestion de 5.000 dossiers par an dont :
 - 400 convois exceptionnels
 - 700 dossiers de fermetures de voies ou de tunnels routiers

- Cellule d'ingénierie des déplacements :**
- Projet modélisé du pôle d'échanges devant la Direction du Tourisme (avril 2010)
 - Projet modélisé du giratoire Jardin Exotique / Bd de Belgique (novembre 2009)

environnement

L'Organisation des Nations-Unies a déclaré 2010 « Année internationale de la biodiversité », avec pour objectif de mobiliser l'ensemble de la communauté internationale sur cette thématique. Dans ce cadre, le Gouvernement Princier et ses Services conduiront plusieurs actions de sensibilisation qui mettront l'accent sur ce thème.

Ainsi, en Juin 2010, à l'occasion du salon Monaco2010 et de la journée mondiale de l'environnement du 5 juin, se tiendront des conférences et ateliers sur la biodiversité. Par ailleurs, un document d'information grand public sur les algues méditerranéennes sera créé par la Direction de l'Environnement et le Musée Océanographique. D'autre part, les inventaires de biodiversité marine et terrestre menés chaque année par la Direction de l'Environnement seront poursuivis. Pour la partie marine, il s'agira de finaliser la cartographie des grandes naces (Pinna Nobilis) dans la réserve du lanovetto, ainsi que la poursuite de l'étude sur la dynam-

que de colonisation de la contrainte du Port Hercule. L'année 2010 devrait également voir la création de récifs artificiels dans les eaux côtières de la Principauté. Ce nouvel habitat a pour objectif de fixer et d'accroître la biodiversité marine du littoral monégasque. Pour la partie terrestre, après les inventaires de flore sauvage et d'entomofaune suivra celui de l'avifaune (oiseaux).

D'un point de vue réglementaire, un projet d'Ordonnance Souveraine sera finalisé en 2010, en application du Code de la Mer, aux fins de protection de la biodiversité marine.

Enfin, le Gouvernement Princier dans le cadre de sa politique de

L'actu en images



18 mars 2010

La Poste Monaco remet un chèque de 14.080 € à la Croix-Rouge Monégasque suite à l'opération « Solidarité avec Haiti »

31 mars 2010

Réunion des référents éco-responsables de l'Administration, organisée par la Direction de l'Environnement



19 avril 2010



Création d'un pôle d'échanges « Casino - Office du Tourisme » pour les bus de la TAM et de la CARF



Le mérou : espèce emblématique de la Méditerranée et de la Principauté

Coopération au développement, associe développement et conservation de la biodiversité dans plusieurs projets. L'objectif est de soutenir un développement économique compatible avec des objectifs de conservation des espèces et de leurs habitats.

Cette Coopération prend la forme d'une aide aux ONG et aux pouvoirs publics pour la création et la gestion d'aires protégées, d'actions spécifiques pour réduire les conflits homme/nature.

missions

MONACO : « ÉVEILLEUR DE CONSCIENCE » À DOHA POUR LE THON ROUGE

Du 13 au 25 mars 2010, la 15^e session de la Conférence des Parties à la CITES (Convention sur le commerce international des Espèces de Faune et de Flore sauvages en danger) s'est tenue à Doha au Qatar en présence de 175 Parties (pays).

La délégation monégasque était composée de S.E. M. Patrick Van Klaveren, d'Astrix Claudel de la Direction de l'Environnement et de Céline Van Klaveren de la Direction des Affaires Internationales. Elle a porté et défendu la proposition de la Principauté d'inscrire le thon rouge à l'annexe I de la CITES, visant à en interdire le commerce international.

Entretien avec Céline Van Klaveren.

Quels étaient les enjeux de cette Conférence ?

Il fallait éveiller les consciences sur la situation urgente du Thon rouge de Méditerranée, victime de la surexploitation du fait de la forte demande du marché international. Devant le risque d'effondrement des stocks et constatant que la gestion de la pêche n'était pas satisfaisante, la Principauté a estimé que la pression devait se porter sur le commerce international et que les intérêts économiques à court terme devaient céder la place à des modes de gestion durable.

Dès le mois d'octobre 2009, la Principauté a déposé sa proposition d'inscription du thon rouge à l'annexe I de la CITES, après avoir consulté les États pêcheurs de cette espèce. Cette demande a été examinée lors de la Conférence de Doha en mars dernier. Nous avons fondé notre proposition sur des démonstrations scientifiques de la baisse très significative du stock de thons rouges en Méditerranée et en Atlantique qui atteint aujourd'hui à

peine à 15% de la population d'origine. Les débats, discussions et négociations entre les Parties ont été fortement animés avec notamment le Japon, la Libye et la Chine, opposés à notre proposition de fermer, pour un temps, le commerce international. Cette opposition, concertée et intensément préparée depuis plusieurs mois, a amené le rejet de notre initiative. La régulation du commerce international par la CITES

WWF, qui nous ont soutenus dans ce combat.

Nous avons emporté un succès au niveau diplomatique car la Principauté a été soutenue, après plusieurs mois de négociations, notamment par les pays de l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, la Norvège, le Kenya et l'Argentine. Lesquels ont non seulement voté en faveur de notre proposition, mais ont également pris la parole afin de la soutenir à Doha.



La délégation monégasque composée de S.E. M. Patrick Van Klaveren, Céline Van Klaveren et Astrix Claudel

a donc été rejetée au profit de la solution qui jusqu'alors était insuffisante : la gestion de la pêche.

Comment Monaco a-t-elle fait entendre sa position ?

La préservation des espèces en danger, notamment le thon rouge, et d'une manière générale la protection de l'environnement et de sa biodiversité, a toujours été une des priorités du Prince Souverain. Seuls signataires de la proposition d'inscription à l'annexe I, nous avons mené des nombreuses actions auprès de certaines délégations et de grandes ONGs (Organisations non-gouvernementales), comme Greenpeace et le

contrôles et de répression sont mis en œuvre énergiquement, la surpêche et la consommation excessive devraient atteindre des niveaux compatibles avec le potentiel de régénération des stocks. Lors de cette session, nous aurons un rôle d'observateur et suivrons de très près les débats.

Sur l'issue de la prochaine session de l'ICCAT, nous restons confiants puisque le Président de l'ICCAT a déclaré à Doha «... je suis sûr que le très ferme engagement envers le rétablissement des stocks de thon rouge de l'Atlantique manifesté dans les positions exprimées [...] sera non seulement honoré de façon cohérente, mais même renforcé lors de notre prochaine réunion, au mois de novembre ».

Même si sa proposition n'a finalement pas été votée, l'initiative monégasque a permis :

- de porter pour la première fois une espèce de poisson hautement commercial à un haut niveau de préoccupation politique et d'intérêt médiatique;
- à informer le public sur le besoin de protéger cette espèce et de réfléchir aux modes de consommation des ressources naturelles;
- de faire en sorte que les pays pêcheurs (essentiellement les pays de l'Union européenne) et consommateurs (le Japon en particulier) s'engagent officiellement dans une gestion durable de l'espèce.

Quelles ont été les engagements pris à la clôture de la Conférence ? Les pays pêcheurs et consommateurs se sont formellement engagés à prendre en charge la situation du thon rouge dans le cadre de l'ICCAT (Commission internationale pour la conservation des thonides) lors sa future session à Paris au mois de novembre 2010. L'ICCAT, l'organisme régional de pêche apte à gérer les quotas de pêche et le contrôle de ces derniers sera donc clairement le seul responsable.

Si une baisse raisonnable des quotas est adoptée, sur la base des avis scientifiques et si les moyens de



Delphine Frappier et Céline Caron

Nominations

Le Secrétariat du Département des Relations Extérieures : une équipe étoffée !

En janvier dernier, M^{me} Céline Caron a rejoint le Département des Relations Extérieures en qualité de **Secrétaire en Chef du Département**. Depuis son arrivée, elle a collaboré à la conclusion du projet d'adhésion de Monaco au programme YMS du Royaume-Uni (cf. JDA n°17), initié au printemps 2009. Elle a notamment pour mission de **suivre les dossiers économiques internationaux**.

Depuis le mois de mars 2010, M^{me} Delphine Frappier est nommée en qualité de **Secrétaire des Relations Extérieures** au sein du Département. M^{lle} Frappier avait rejoint le Département des Relations Extérieures en 2007, au sein de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires. Elle est en charge des affaires budgétaires, du personnel et de la communication du Département.

LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLÉRANCE : DEUXIÈME ÉVALUATION DE MONACO PAR L'ECRI

Du 7 au 9 avril 2010, la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance du Conseil de l'Europe (ECRI) a effectué une deuxième visite d'évaluation en Principauté.

L'ECRI est une instance indépendante de monitoring chargée du suivi des affaires relatives à la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, sous l'angle de la protection des Droits de l'Homme. Elle a notamment pour mission d'examiner les législations, les politiques et autres mesures prises par les États membres dans ces domaines. Dans ce cadre, elle effectue des visites régulières d'évaluation à l'issue desquelles un rapport est rédigé et transmis à l'État concerné. Suite à son adhésion en octobre 2004 au Conseil de l'Europe, la Principauté a reçu une première visite de l'ECRI en septembre 2006 qui s'est conclue par la publication finale d'un Rapport en mai 2007.

Organisée par la Direction des Affaires Internationales et coordonnée par M^{me} Karine Marquet, Secrétaire des Relations Extérieures, cette deuxième visite était consacrée à la rencontre des représentants des Institutions de la Principauté (Cabinet Princier, Gouvernement, Conseil National, Mairie, Direction des Services Judiciaires, Conseil Économique et Social, Commission de Contrôle des Informations Nominatives, Médiateur de l'Administration, Commission relative à l'assistance aux victimes de spoliations subies à Monaco durant la seconde Guerre mondiale, etc.). Des réunions informelles avec des représentants de la société civile ont également eu lieu.

L'ECRI est composée de membres indépendants et impartiaux qui sont désignés sur la base de leur autorité morale et de leur expertise reconnue dans le traitement des questions relevant de son champ d'action.

En juin prochain, l'ECRI communiquera au Gouvernement Princier un projet de rapport dans lequel il formulera une série de recommandations.



M^{me} Gudrun Holgersen, membre de l'ECRI au titre de la Norvège, et M^{me} Stéphanie Marsal, membre du secrétariat de l'ECRI

Internet RAPPEL

Les textes et accords de coopération en matière fiscale sont désormais accessibles sur le site internet www.diplomatie.gouv.mc depuis la rubrique « Actualités et Publications ».

L'accord avec les États-Unis est entré en vigueur le 11 mars 2010 (selon les modalités d'application de l'Ordonnance Souveraine n°2693 en date du 23 mars 2010). Les autres accords entreront en vigueur à l'issue des processus de ratification en cours.

L'actu en images



Signature de 4 accords entre S.E.M. Franck Biancheri et les établissements de santé de la Principauté, dans le cadre de la politique de coopération au développement du Gouvernement Princier qui a fait de la santé son domaine d'intervention prioritaire.

30 mars 2010



31 mars 2010

Conférence de presse de présentation du Programme YMS avec le Royaume-Uni (cf JDA n°17)



2 avril 2010

Le Gouvernement Princier et la Fondation Prince Albert II de Monaco signent une Convention-cadre de partenariat avec l'Agence Française de Développement

INTERVIEW DE S.E. M. MICHEL ROGER

À la Direction des Services Exécutifs depuis le 29 mars dernier, S.E. M. MICHEL ROGER nous confie ses premières impressions et ses projets en qualité de nouveau Ministre d'État de la Principauté.

Que représente, pour vous, cette nomination à Monaco ?

Je ressens une immense gratitude pour l'honneur que me fait S.A.S. le Prince Souverain en me nommant Ministre d'État. Je réalise l'ampleur de la charge qui m'incombe et des responsabilités qui sont les miennes. Je suis d'autant plus honoré que je suis le premier Ministre d'État nommé en toute indépendance par S.A.S. le Prince Albert II, avec l'accord de la France.

Ma fonction précédente de Juge au Tribunal Suprême de Monaco pendant trois années m'a apporté une connaissance de la vie monégasque et m'a préparé à mes nouvelles attributions. Je suis heureux de pouvoir continuer à servir la Principauté dans le cadre de mes nouvelles missions.

Comment concevez-vous votre rôle au sein de l'Administration ?

Je tiens tout d'abord à souligner le travail remarquable de mon prédécesseur, M. Jean-Paul Proust et je partage l'émotion de ceux qui ont travaillé auprès de lui. La qualité des actions qu'il a menées m'a permis de prendre mes fonctions dans les meilleures conditions possibles. Je souhaite ici lui rendre hommage alors qu'il nous a quitté il y a quelques jours.

En ma qualité de Directeur des Services Exécutifs, donc de Responsable de

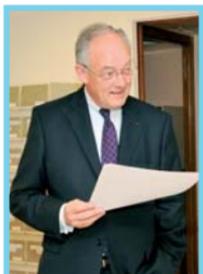
l'Administration, je désire travailler comme un véritable chef d'orchestre au contact de chacun.

Je souhaite encourager, responsabiliser et libérer les énergies. Les atouts de la Principauté sont nombreux : stabilité institutionnelle, justes indépendants et rapides, haut niveau de sécurité, d'éducation et de santé, respect et reconnaissance à tous les niveaux sur la scène internationale. Nous devons nous appuyer sur ces atouts, les valoriser et les renforcer. Je sais pouvoir compter sur chacun pour parvenir à relever le défi de l'excellence et de la modernité de notre service public, dont la qualité est déjà reconnue par tous.

Quels sont les dossiers prioritaires que vous dirigez ?

Je dirais que d'une certaine manière, tous les dossiers sont prioritaires ! Néanmoins, je m'attacherai à ceux qui sont déjà engagés comme la Tour Odéon, le programme des nouveaux logements ou le projet du nouvel hôpital. Les dossiers dont les études sont à engager, comme l'extension à Fontvieille, sont également des dossiers prioritaires.

Bien entendu, nous poursuivons le processus de modernisation de l'Administration, notamment au travers du développement de la formation des fonctionnaires et de la mise en place de la e-administration, afin de maintenir et développer les conditions les meilleures pour remplir nos missions de service public qui sont essentielles.



S.E. M. Michel Roger



Département de l'Intérieur avec M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement



Département des Finances et de l'Économie avec M^{me} Sophie Thévenaz, Conseiller de Gouvernement



Département des Affaires Sociales et de la Santé avec M. Stéphane Valéri, Conseiller de Gouvernement



Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme avec M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement



Département des Relations Extérieures avec S.E. M. Franck Biancheri, Conseiller de Gouvernement



Département des Relations Extérieures avec S.E. M. Franck Biancheri, Conseiller de Gouvernement

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **Coema Tidiane**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales
- **Degabriel Marc**
Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Fuster Valérie**
Secrétaire-sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Laventi Jean**
Médecin-Inspecteur chargé de missions à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Moussin Patrick**
Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Orini Aveline**
Attachée à la Direction de la Coopération Internationale
- **Thomel Lionel**
Appointé au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé

Mouvements personnel et promotions

- **Compillo Emilie**
Secrétaire-sténodactylographe à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Attachée principal au sein de cette même entité.
- **Carsoo Philip**
Agent de Police est nommé Sous-Brigadier à la Sûreté Publique

- **Collet Nicolas**
Malte-Nogier-Sauveteur au Stade Louis II est nommé Moniteur-Surveillant au sein de cette même entité.
- **Coltarda Frédéric**
Chef de Section au SICCIN est nommé Chef de Division et au sein de ce même service.
- **Coltarda Laurie**
Responsable Exploitation Informatique à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Chef de Section à la Direction des Communications Électroniques
- **Dei Maria**
Chef de Bureau au Service des Archives Centrales est nommée Chef de Bureau, au Secrétariat Général du Ministère d'État
- **Gormotte Sandra**
Secrétaire-lobiste au Centre d'Informations Administratives est nommée Attachée à la Direction de l'Expansion Économique
- **Le Son Dopéne**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales est nommée Deuxième Secrétaire Ambassade à la Délégation permanente de Monaco auprès de l'UNESCO
- **Mabillon Eric**
Brigadier est nommé Brigadier-Chef à la Sûreté Publique
- **Marchal Christophe**
Capitaine Inspecteur est nommé Commandant à la Sûreté Publique

- **Matu Hervé**
Brigadier est nommé Maréchal des logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Pastor Scoglio Magali**
Administrateur Principal à l'Administration des Domaines est nommée Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **Pucci Patrick**
Brigadier est nommé Maréchal des logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Ristorato Alexandra**
Sténodactylographe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Secrétaire-sténodactylographe au Secrétariat du Département des Relations Extérieures
- **Roumet Isabelle**
Secrétaire Général à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Chargé de mission au Ministère d'État
- **Roux Alexis**
Sous-brigadier est nommé Brigadier à la Sûreté Publique
- **Silvestri Christine**
Employée de bureau à l'Office des Émissions de l'Intérieur-Pôle est nommée Secrétaire-sténodactylographe au sein de cette même entité.

AVRIL 2010

Départs à la retraite

- **Bosso Patrick**
Agent de Police à la Sûreté Publique
- **Flamant Bruno**
Sapeur 1^{er} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Léon Hernandez Simon**
Officier professionnel 2^e catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Silvi Jean-Marc**
Commandant Inspecteur à la Sûreté Publique

JDA n°18 - Avril 2010
Journal de l'Administration - Mensuel

Redaction
Centre de Presse
Valérie Dazen-Graon
(vdazen@gov.mt)

Coordination
Secrétaire Général
du Ministère d'État

Centre de Presse
Charly Gallo, Graton
Luci / Palas Prince,
Jean-Michel Mille, DR

Remerciements
Julien Galliera,
Candida Fabre,
Delphine Pappas,
Jean-Luc Merliano,
Marie-Hélène Julien
Vigilja ainsi que toutes
les personnes ayant
participé à ce numéro.

Conception & réalisation
Media & Events

CENTRE DE PRESSE
Imprimé sur papier recyclé